

Séance extraordinaire du 11 novembre 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de novembre deux mille quatorze à dix-huit heures quarante, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Clément Genest et Pierre Lainesse.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-10-37

Période de questions

Environ 50 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2014-10-38

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis)
Documents d'aide à la décision [AGR-2014-022](#), [AGR-2014-025](#) et [AGR-2014-027](#)

Le conseil de la Ville siège en appel d'une décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis) et entend les personnes intéressées.

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 45 et se termine à 19 h 53.

Sont entendus dans l'ordre :

- Valérie Riverin, appelante, elle dépose un document qui est remis en copie à chacun des membres du conseil de la Ville ;
 - Dominique Duquette, appelant ;
 - André Doyle, requérant du permis de démolition ;
 - Gaston Cardin ;
 - Raynald Bilodeau ;
 - Linda Even ;
 - Michel Belleau ;
 - Carole Dumont ;
 - Marie Leclerc ;
 - Yvan Roy ;
 - Bruno Charron.
-

CV-2014-10-39

Fixation de la date du prononcé de la décision concernant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis) et dépôt de documents

Documents d'aide à la décision [AGR-2014-022](#), [AGR-2014-025](#) et [AGR-2014-027](#)

ATTENDU que les appelants assistent à la présente séance de ce conseil ;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour les membres du conseil de la Ville de bénéficier d'une période de réflexion afin de rendre une décision dans l'affaire concernant l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis) ;

ATTENDU que le maire mentionne qu'une décision de ce conseil sera rendue dans les meilleurs délais et au plus tard à sa séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De fixer au plus tard le 1^{er} décembre 2014, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis).

Les documents joints en annexe à la fiche de prise de décision AGR-2014-027, concernant la démolition du bâtiment situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis), sont déposés à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-10-40

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2014-10-41

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-10-42

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 20 heures 06, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
